Conformément à l'article L 178, les mandataires des listes de candidats peuvent se pourvoir devant le Conseil Constitutionnel en cas de contestation dans les 24 heures. Ce délai de 24 heures expire le lundi 07 mai 2012 à 20 heures conformément à l'article R 18 du Code électoral, selon la DGE.

Les Sénégalais ont convoqués aux urnes le 1er juillet pour élire 150 députés. Ce scrutin est le premier test de la loi sur la parité votée en 2010.

Cette loi exige des partis et coalitions l'égalité de genre - autant de femmes que d'hommes - sur les listes devant disputer des fonctions électives ou semi-électives, comme les législatives.

Moustapha Niasse, le leader de l'Alliance des forces du progrès(AFP), va diriger la liste de la mouvance présidentielle avec la Coalition "Benno Bokk Yakaar". Djibo Ka conduit l'Union pour le renouveau démocratique (URD), Demba Dia, la Coalition des Alliés du peuple pour relever les défis du 21-ème siécle.

And-JÃ«f/Parti africain pour la démocratie et le socialisme (AJ/PADS), la Convergence patriotique pour l'équité et le Mouvement citoyen pour la refondation nationale "Bes Du Ñakk" ont respectivement à leur tête Mamadou Diop " Decroix", Demba Diop et El Hadj Mansour Sy " Djamil".

L'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique sénégalais (PDS), sera conduit par Oumar Sarr, son coordonnateur et maire de Dagana, tandis que la Coalition "Bokk Giss Giss", issue du PDS, sera emmenée par l'ancien maire de Dakar et président du Sénat, Pape Diop.

Matabara Diop conduit Synergie pour le progrès et la démocratie, Souty Touré, le Parti socialiste authentique (PSA), Abdou Samath Mbacké, la Coalition "Salam", Moussa Tine, l'Alliance démocratique "Pencoo", Abdourahim Agne, la Coalition "And Taxawal Askan Wi" et Alioune Badiane, la Coalition "Lii Dal Na Xel".

Le Parti de l'émergence citoyenne (Tekki), la coalition "Deggo Souxali Transport Ak Commerce", le mouvement "Wallu Askan Senegal" et la coalition "Leeral", sont respectivement conduits par Mamadou Lamine Diallo, Alassane Ndoye, Amadou Sarr, et El Hadj Moustapha Diouf.

Les autres têtes de listes sont : Ousmane Huchard (Rassemblement des écologistes du Sénégal (RES-Les Verts), Samir Abourizik (Démocratie citoyenne, DC), Mbaye Niang (Mouvement républicain pour le socialisme et la démocratie, MRDS), Cheikh Ahmadou Kara Mbacké (Parti pour la vérité et le développement, PVD), Serigne Khadim Thioune (Mouvement patriotique sénégalais Faxas MPS/Faxas).

Source: allAfrica